

PROPOSITION D'INDICATEURS DE SUIVI POUR LE PROJET VITRINE AXE 1

Objectifs:

- 1. Améliorer l'accès des usagers éligibles aux services fournis par les EÉSAD.
- 2. Bonifier l'offre de services du PEFSAD fournie par les EÉSAD, en ajoutant les services d'assistance personnelle et le répit-gardiennage au panier de service actuel.

Sur la base de ces objectifs, voici quelques indicateurs potentiels qui pourraient être adoptés pour le projet :

Indicateurs	RAMQ			EÉSAD			Fréquence de suivi de l'indicateur
	Disponible	À développer pour projet Vitrine	À développer pour déploiement	Disponible	À développer pour projet Vitrine	À développer pour déploiement	
Nombre de demandes SAP reçues par les EÉSAD (3)					x		
Nombre de demandes répit par les EÉSAD (3)					x		
Nombre de demandes SAP éligibles au projet et soumises à la RAMQ par région socio-sanitaire			x		x		
Nombre de demandes de répit éligibles au projet et soumises à la RAMQ par région socio-sanitaire			x		x		
Délai de prise en charge pour les SAP (délai entre la réception de la demande et le 1 ^{er} service)					x	x	
Délai de prise en charge pour le répit (délai entre la réception de la demande et le 1 ^{er} service)					x	x	
Nombre d'heures de services rendus (AVD) total et par usager					x		
Nombre d'heures de services rendus (nouveau service : SAP) total et par usager		x	x		x		
Nombre d'heures de services rendus (nouveau service : répit) total et par usager		x	x		x		
Coûts de programme associés (nouveaux services)		x	x		x		
Taux de satisfaction des usagers (ex. Constance de l'employé, respect de l'horaire, facilité de communication avec l'EÉSAD, respect des convictions culturelles et des préférences de l'utilisateur)					x	x	

Indicateurs	RAMQ			EÉSAD			Fréquence de suivi de l'indicateur
Taux de satisfaction des intervenants des EÉSAD					x		
Qualité des services fournis (ex. formation des aides à domicile)					x	x	

Indicateurs pouvant être extraits du système informatique de la Régie : Ces éléments font déjà partie du bilan administratif PEFSAD annuel. À noter toutefois que pour la période du projet vitrine et la transition qui suivra, n’ayant pas de facturation SAP et de répit de développée au système, ces données ne pourront pas être extraites par la Régie et devront faire l’objet d’une compilation manuelle par les EÉSAD.

- Répartition des entreprises accréditées selon la région socio-sanitaire
- Nombre d'entreprises accréditées selon le régime constitutif
- Répartition des entreprises accréditées selon le nombre d'heures de services rendus et la région socio-sanitaire
- Évolution du nombre de clients selon le type d'aide financière
- Profil de la clientèle selon le sexe, le groupe d'âge, la composition familiale et le type d'aide financière
- Nombre de clients selon le type d'aide financière
- Nombre de clients selon le groupe d'âge et le type d'aide financière
- Nombre de clients selon le groupe d'âge et le type d'aide financière par région socio-sanitaire
- Nombre de clients recevant de l'aide variable selon le revenu et le groupe d'âge
- Pourcentage de clients selon l'aide financière accordée
- Pourcentage de clients de 65 ans ou plus selon l'aide financière accordée
- Évolution du nombre d'heures de services rendus
- Évolution du nombre d'heures de services rendus selon le groupe d'âge et le type d'aide financière
- Évolution des montants payés en aide fixe et variable (en millions \$)
- Évolution des mesures d'aide compensatoire versées aux entreprises
- Évolution des montants payés en aide fixe et variable et en aide compensatoire dans le cadre du PEFSAD (en millions \$)
- Répartition des dossiers, des heures de services rendus et des montants payés en aide fixe et variable
- Répartition par région socio-sanitaire des dossiers, des heures de services rendus et des montants payés en aide fixe et variable
- Répartition des dossiers, des heures de services rendus et des montants payés en aide fixe et variable selon le type d'entente au dossier